

Alumni de la Faculté de droit

- Av. du 1^{er}-Mars 26
- CH-2000 Neuchâtel

Neuchâtel, le 20 mars 2014

**Assemblée générale UniNExt 2014.
Appel de cotisations**

Cher-e-s membres,

Comme annoncé en début d'année, l'Assemblée générale 2014 aura lieu

Jeudi 15 mai 2014 à 18h45, à l'Aula de la Faculté de droit.

L'ordre du jour de l'Assemblée figure en annexe.

A l'issue de la partie statutaire, nous serons - le temps d'une conférence- au coeur de l'actualité en matière de politique étrangère de la Suisse. Nous aurons en effet l'honneur et le plaisir de donner la parole à **notre invité d'honneur, M. le Secrétaire d'Etat Yves Rossier**, du Département fédéral des affaires étrangères.

Après un apéritif offert par UniNExt dans le hall du 1^{er} étage, un **buffet campagnard, préparé par les Fermières de l'Orée des Joux** nous attendra dans la grande salle du rez-de-chaussée et, si le temps le permet, dans les jardins de l'université.

Merci de vous inscrire à l'Assemblée générale et au Buffet campagnard qui suivra **d'ici au 20 avril 2014** (par courrier, au moyen du talon d'inscription en annexe, par mail auprès de Mme Viviane Perratone ou "online" sur le site d'UniNExt).

Comme il est désormais de tradition, nous souhaitons mettre spécialement **à l'honneur les diplômé-e-s célébrant le 10ème, 20ème, 30ème, 40ème ou 50ème anniversaire de leur titre**, peut-être même davantage. Un point de rencontre leur sera spécifiquement destiné et ils pourront ainsi retrouver leurs camarades de volée. Les personnes ayant obtenu leur titre lors d'une année se terminant par un 4 recevront ainsi, en annexe à cette invitation, la liste des personnes ayant obtenu leur titre la même année qu'elles.

Si ce n'est déjà fait, prenez le temps de découvrir notre nouveau site internet (<http://www.alumnine-droit.ch>). Vous y trouverez notamment des photos de nos précédentes assemblées générales et de la 1^{ère} édition du Bal du droit, tenu en juin 2013. Pensez aussi à actualiser les données vous concernant dans l'annuaire des membres. Si vous préférez que la mise à jour soit faite par nos soins, nous vous prions de **communiquer vos changements d'adresse e-mail au Secrétariat UniNExt** (viviane.perratone@unine.ch).

Enfin, comme chaque année, le comité d'UniNExt vous fait parvenir un bulletin pour le versement de votre cotisation annuelle de CHF 40.- (nouveau montant décidé lors de l'Assemblée générale 2013). Nous vous remercions par avance de votre versement.

Conformément à l'art. 9 des statuts, les nouveaux membres sont exemptés de cotisation pour cinq ans s'ils adhèrent juste après l'obtention d'un bachelors, et pour trois ans s'ils adhèrent juste après l'obtention d'un master ou d'un doctorat. Celles et ceux d'entre vous qui sont concernés par cette disposition peuvent ainsi ignorer le bulletin de versement annexé. Comme vous le savez, vos cotisations permettent notamment de soutenir divers séminaires organisés à l'intention des étudiant-e-s. Ce soutien d'UniNExt aux activités organisées par la Faculté est grandement apprécié. Celles et ceux qui auraient omis de s'acquitter de la cotisation 2013 trouveront également dans cet envoi un feuillet de couleur tenant lieu de rappel et voudront bien ajouter le montant de la cotisation 2013 à leur cotisation 2014.

Tout en nous réjouissant de vous retrouver nombreux le 15 mai prochain, nous vous prions de recevoir, cher-e-s membres, nos très cordiales salutations.

Au nom du comité UniNExt
Colette Rossat-Favre, présidente

(. nt -71)

Annexes:

Procès-verbal de l'assemblée générale 2013
Flyer comportant l'ordre du jour et l'annonce du conférencier
Talon d'inscription à l'Assemblée générale
Bulletin de versement